

# INTER-CLUBS SENIORS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DES GOLFS

## OCCITANIE - MEDITERRANEE

### Règlement 2019

#### • ARTICLE 1 : Conditions d'accès

- Les épreuves du circuit sont ouvertes aux joueuses et joueurs classés à la F.F.G.
- Répondant aux exigences du statut amateur
- Conditions d'âge : 50 ans au jour de l'épreuve.
- **Licenciés dans un club de L'Occitanie – Méditerranée et membres d'une Association Sportive.**
- **Un joueur membre de plusieurs Associations ne peut concourir que pour le club qu'il représente et où il a pris son adhésion A.S.**

Son choix devra être indiqué dès la première rencontre et applicable toute la saison.

- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition est

**Obligatoire.** ( il est réclamé par la FFG pour l'établissement de la licence ).

#### • ARTICLE 2 : Clubs engagés

- Clubs de la Ligue Occitanie, dûment homologués par la FFG, ayant donné leur accord écrit pour présenter au moins une équipe "Séniors" conforme au présent règlement, d'au minimum 4 joueurs (ses).

#### • ARTICLE 3 : Principe de la compétition

- Le circuit se déroulera en 2 phases qui se joueront de Février à Novembre 2019 selon un calendrier fixé par le comité de l'épreuve.

##### 3.1) 1ère Phase

**2 poules géographiques : Ouest ; Est**

**5 rencontres dans chaque poule.**

**Poule Ouest : 8 clubs : Cap d'Agde ; Falgos ; Font-Romeu; St Cyprien ; Carcassonne ; Ste Rose ; Montescot ; Lamalou/St-Thomas**

**5 Clubs Organiseurs : Cap d'Agde ; Carcassonne ; Falgos ; St Cyprien - Saint-Thomas**

**Poule Est : 7 clubs : Coulondres ; Fontcaude ; Grande-Motte ; Nîmes Vacquerolles ; Nîmes Campagne ; Alès-Ribaute ; Uzès.**

**5 Clubs Organiseurs : Coulondres ; Fontcaude ; La Grande-Motte ; Nîmes Campagne ; Nîmes Vacquerolles**

**Les Clubs organisateurs centraliseront les résultats pour les communiquer au Coordonateur du Circuit chargé d'établir après chaque rencontre le classement par poule.**

### **3.2) Organisation du jeu**

#### **- Deux divisions par club**

- 1<sup>ère</sup> division : Index de 0 à 16,4

Seule dérogation : les clubs qui ne pourront pas alignés le minimum de 4 : 1<sup>ère</sup> Série pourront proposer des joueurs de 2<sup>ème</sup> série d'index inférieur à 18.5. Mais leur index sera maintenu à 16.4 pour les points rendus.

- 2<sup>ème</sup> division : Index de 16,5 à 30,4

- Chaque capitaine disposera d'un quota de **14 joueurs et joueuses maximum** à répartir dans les 2 divisions qui joueront le même jour sur le même terrain.

**Chaque capitaine doit impérativement vérifier l'adhésion A.S des joueurs (ses) qu'il inscrits.**

### **3.3) Classements et formule de jeu**

- Chaque rencontre donnera lieu à un classement par équipe calculé par l'addition des 8 meilleurs scores de chaque division :

Les 4 meilleurs scores en Brut et les 4 meilleurs scores en Net de chaque division.

- Le classement final, par Division, de cette première phase se fera par l'addition des points marqués lors des rencontres de poule.

- Chaque rencontre de poule ne sera validée qu'en cas de participation d'au minimum 2 clubs plus le club recevant.

- La formule de jeu sera le **STABLEFORD**

- Les Dames joueront des marques **ROUGES**

- Les Messieurs joueront des marques **JAUNES**

### **3.4) 2<sup>ème</sup> Phase – Septembre et Octobre 2019**

A l'issue de la première phase, un classement général sera établi et **seules les 3 meilleures équipes de chaque poule** seront qualifiées pour la Finale **qui aura lieu sur terrain neutre.**

- Les 8 autres équipes se rencontreront **en Phase de Rattrapage sur terrain neutre pour qualifier 2 équipes supplémentaires en Finale.**

**Ce qui donnera 8 Equipes en Finale de 13 joueurs (ses) maximum**

**Cette Finale ; Comme la Finale de Rattrapage tiendra compte des résultats des phases de Poule ; A Savoir**

- LES RESULTATS DE RANG OBTENUS EN POULE SERONT *TRANSFORMES EN BONUS* SOUS LA FORME :

- *Pour chaque Rencontre de Poule : 10 points au premier ; 8 au second ; 6 au troisième  
4 au quatrième ; 2 au cinquième*

*Chaque équipe disposera donc d'un quota de points avant la Finale*

*EN BRUT, EN NET, AU GENERAL (30 points possible par rencontre au premier, etc...)*

**En cas d' égalité pour les premiers seulement dans chaque série ou sur le général : le total brut de la Finale l'emporte en 1ère et 2ème série**

**Pour La Finale Chaque équipe devra aligner des joueurs (ses) qui auront participé au moins à 2 rencontres Hors Club recevant**

### **• ARTICLE 4 : Inscriptions et droits d'engagement**

#### **4.1 – Droits d' Engagement**

#### **4.1 – Droits d' Engagement**

Chaque club versera la somme de **100 €** par chèque sous enveloppe **remis à la première rencontre de chaque poule au coordonateur de l'interclubs.**

- Le chèque sera établi à l'ordre de **l'AS du Golf de Saint Cyprien** qui regroupera et comptabilisera les Engagements et les remettra en fin de phase au Coordonateur du Circuit pour primer la Finale.

- Les inscriptions se feront en ligne sur une plateforme dédiée et cela 4 jours au plus tard avant la rencontre, selon le format ci-dessous :

**Composition de chaque équipe avec les informations suivantes :**

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Index exact
- Numéro de licence
- Si corpo : l'affiliation et le club de rattachement
- Participation au repas : oui – non

- Voiturette à partager

Un protocole d'inscription a été mis en place, vous en avez compris la nécessité. (VOIR EN ANNEXE) Il permet de générer une base de données où figurent les noms et coordonnées de licence de vos joueurs (ses) susceptibles de participer à l'ensemble des rencontres de Poule et ensuite aux Finales.

Ce protocole facile d'accès vous permettra d'inscrire dans un premier temps un ensemble de joueurs (ses) et ainsi simplifier la procédure d'engagement et le choix de l'équipe à chacune des rencontres.

#### **4.2 - Green-fee et Droit de jeu**

- **42€ : Règlement obligatoirement en ligne du nombre de green-fee**

- DJ : **3€ droits de jeux remis au capitaine ou au secrétariat du club qui reçoit :**

- Le droit de jeu de **3€** par joueur sera utilisé pour la remise des prix du jour

#### **4.3 – Repas**

**Chaque Capitaine doit se mettre d'accord avec le responsable de la restauration sur la base de 23€ maximum, la formule peut varier selon les clubs, à titre d'exemple : Simple repas-buffet ou Plat- Dessert comprenant café et une carafe de vin (50cl) pour 4. Tout supplément devant être facturé en sus aux joueurs qui le souhaitent.**

Enfin les **10 Clubs organisateurs**, devront aviser les responsables seniors des équipes visiteuses par mail ou fax 10 jours avant la rencontre, des conditions de réception , heure de départ et toute autre information utile au bon déroulement de la rencontre.

- Ils veilleront à l'attribution des départs les plus proches pour les capitaines responsables "Seniors"

des clubs engagés.

#### **• ARTICLE 5 : Dotation**

- A l'issue de la **Finale** le Classement par équipe désignera **3 vainqueurs :**

- A l'issue de la **Finale** le Classement par équipe désignera **3 vainqueurs** :

Un **trophée** sera remis à l'équipe **vainqueur en 1ère Division**

Un autre sera remis à l'équipe **vainqueur en 2ème Division**

Un **trophée SUPERCLUB** sera remis au club vainqueur au classement général.

### Dotation Joueurs (ses)

**Seront récompensés (es):**

- **Les 5 meilleurs joueurs et les 4 meilleures joueuses en Brut**

**Qui se seront distingués (es) lors des 5 rencontres des Phases de Poule**

### • ARTICLE 5 : Usage des voiturettes et appareils électroniques

- Autorisé pour les messieurs de plus de 65 ans et les Dames de plus de 60 ans.

Pour tous les autres joueurs, l'usage des voiturettes est interdit sauf contre-indication médicale à l'exercice de la marche (certificat).

- Les capitaines d'équipe sont chargés de répertorier et d'en communiquer les noms au responsable "Sénior" à chaque rencontre en renseignant la rubrique « voiturette à partager »

- En aucun cas, un joueur de la même partie, ne peut profiter de la voiturette d'un compétiteur autorisé, s'il n'est pas lui-même détenteur d'un certificat médical.

En cas d'infraction les deux joueurs (ses) seront disqualifié(e)s.

- Un(e) joueur (se) utilisant une voiturette devra se maintenir en arrière de la ligne de jeu de ses co-compétiteurs pour ne pas les gêner et par mesure de sécurité.

### **TELEMETRES**

Les appareils mesurant exclusivement la distance seront autorisés.

Un dispositif multifonctions, tel un smartphone ou un PDA peut être utilisé comme dispositif de mesure de distance, mais il ne doit pas l'être pour estimer ou mesurer d'autres paramètres.

### **ANNEXE**

#### **PROTOCOLE D' INSCRIPTION AUX INTERCLUBS SENIORS**

Les Clubs engagés aux interclubs s'inscrivent sur la Plateforme "sudfrancegolf.com", via l'onglet « Inscription aux Circuits et Compétitions Occitanie Méditerranée »

Ils reçoivent en retour avec leur N° de Club leur Code Passe qui leur permettra d'accéder à la liste des joueurs inscrits pour chacune des rencontres.

Les Capitaines par l'intermédiaire de leurs A.S informent les joueurs (ses) des dates des rencontres de leur poule et leur proposent de s'inscrire aux rencontres de leur choix sur des tableaux mis à leur disposition

Les Capitaines par l'intermédiaire de leurs A.S informent les joueurs (ses) des dates des rencontres de leur poule et leur proposent de s'inscrire aux rencontres de leur choix sur des tableaux mis à leur disposition dans leur Club.

Le vendredi précédent chaque rencontre, les Capitaines par l'intermédiaire de leurs A.S inscrivent en ligne et dans un cadre défini ci-dessous, les joueurs dans le quota à respecter (14)

N° de licence :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de Club :

Nom du Club :

\*Abonné au club : oui ; non

AS Corpo : N° d'AS

N° téléphone :

Mail :

Participation au Repas (ou non)

Voiturette

\* Et en précisant le Statut d'Abonné dans le Club (ou pas).

(En effet, un Abonné jouant dans son Club, ne réglera pas le GF à 42 €)

Le dimanche , le capitaine pourra en ligne non seulement certifier la présence des joueurs sélectionnés (14 toujours) mais mettre en liste d'attente quelques éléments s'il constate que l'ensemble des inscrits (et il y aura accès) à la date limite du dimanche au soir (rencontre du mardi suivant) ne dépasse pas 96 joueurs maxi...

Cette action permettra à leur Capitaine de savoir de combien il peut disposer de joueurs pour cette rencontre à condition bien sûr qu'il s'entende avec les autres capitaines et le club organisateur, sur les mêmes bases.

Ces joueurs en liste supplémentaire ne seront pas comptabilisés dans le calcul des points d'équipe mais joueront pour leurs index.

Le capitaine par l'intermédiaire de son AS acquittera le montant total de x green-fee (42€) par carte bleue, uniquement correspondant aux joueurs engagés le dimanche au soir...

En cas de forfait reconnu le lundi et avant la mise en place de la liste des départs par le club le site « sudfrancegolf » prévenu : l'AS sera remboursée ... ou bien, le Capitaine aura également la possibilité de remplacer le scratch par un autre joueur « en liste supplémentaire ».